



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2016 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 29 août 2016

Effectif légal	58
Conseillers présents	45
Excusés avec pouvoir	6
Excusés	0
Absents	7

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
---------------------	----------

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Instauration du Droit de Prémption Commercial sur le périmètre délimité sur les communes déléguées de Brain sur Longuenée et de la Pouëze.

**Adopté
(1 abstention)**

2 - Avis sur le transfert de la compétence « éclairage public » de la communauté candéenne de coopérations intercommunales au Syndicat Intercommunal des Energies de Maine-et-Loire.

**Adopté
(unanimité)**

ASSAINISSEMENT – PATRIMOINE – URBANISME - VOIRIE

3 - ASSAINISSEMENT

3.1 - Demande de branchement de particuliers au réseau d'assainissement collectif sur la commune déléguée de Vern d'Anjou.

**Adopté
(unanimité)**

3.2 - Extension du réseau d'assainissement collectif rue du 11 Novembre sur la commune déléguée de Vern d'Anjou.
Etude de faisabilité.

**Adopté
(unanimité)**

3.3 - Lancement de la consultation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de la commune déléguée de la Pouëze.

**Adopté
(unanimité)**

4 - PATRIMOINE

- | | |
|--|--|
| 4.1 - Travaux à la salle des fêtes de la commune déléguée de Brain sur Longuenée. Choix de la maîtrise d'œuvre. | Adopté
(unanimité) |
| 4.2 - Travaux de rénovation du Foyer d'Animation Rural (FAR) de la commune déléguée de Vern d'Anjou – Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre. | Adopté
(unanimité) |
| 4.3 - Extension de la mairie d'Erdre-En-Anjou – Etude de faisabilité | Adopté à la majorité
(1 contre – 7 abstentions) |
| 4.4 - Travaux au restaurant municipal de la commune déléguée de la Pouëze – Avenants. | Adopté
(unanimité) |
| 4.5 - Travaux au local « Foyer des Jeunes » de la commune déléguée de la Pouëze | Différé |
| 4.6 - Bâtiment 45 rue Principale commune déléguée de la Pouëze
Désaffectation – Déclassement du domaine public – Vente | Adopté
(1 contre – 1 abstention) |
| 4.7 - Travaux à l'école Hervé Bazin – Appel d'Offres : 2 lots infructueux et lancement d'une procédure négociée. | Adopté
(unanimité) |
| 4.8 - Extension du Centre de Première Intervention Renforcée – Engagement sur la participation communale. | Adopté
(unanimité) |

5 - URBANISME

- | | |
|---|-------------------------------|
| Projet d'urbanisation et modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Vern d'Anjou. | Adopté
(unanimité) |
|---|-------------------------------|

6 - VOIRIE

- | | |
|---|-------------------------------|
| 6.1 - Travaux de voirie sur la commune déléguée de Vern d'Anjou : | |
| 6.1.1 – Lancement de la consultation | Adopté
(unanimité) |
| 6.1.2 – Proposition d'honoraires pour le suivi de chantier | Adopté
(unanimité) |
| 6.1.3 – Demande de subvention au conseil départemental | Adopté
(unanimité) |

FINANCES

- | | |
|--|---|
| 7 - Fiscalité Directe Locale – Décisions sur les exonérations des taxes foncières non bâties et taxes foncières bâties et sur les abattements de la taxe d'habitation. | Adopté
(1 contre) |
| 8 - Indemnité de Conseil et de confection du budget versées au trésorier à hauteur de 70 %. | Adopté
(13 contre – 2 abstentions) |

9 - Gestion des emprunts – Modification de taux d’un prêt.	Adopté (unanimité)
10 - Personnel communal – Service technique – Engagement de dépense.	Adopté (12 contre – 3 blanc)
11 - Manifestation culturelle – Engagement de dépense.	Adopté (6 abstentions)
12 - Facturation des services aux usagers.	Adopté (4 contre – 1 abstention)
13 - Tarifs cimetièrre de la commune déléguée de Vern d’Anjou.	Adopté (unanimité)
<u>ENFANCE – JEUNESSE</u>	
14 - Implantation d’équipements structurants	Adopté (unanimité)
<u>INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS</u>	
- Syndicat de Bassin de l’Oudon Sud – Communication du rapport d’activités et du compte administratif 2015.	
- Information sur les décisions prises au titre des délégations.	

Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d’Erdre-En-Anjou.

En application de l’article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d’Erdre-En-Anjou le 13 septembre 2016.

Le Maire – Laurent TODESCHINI

